

MISE AU CONCOURS

Suite à la promotion du titulaire, l'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

Chef/fe de l'Unité mobile de l'arrondissement II de gendarmerie (Valais central)

auprès de la Police Cantonale, à Noës

Vos tâches

■ Conduire et gérer l'Unité mobile de l'arrondissement II de la Gendarmerie (Valais central)
■ Coordonner et conduire les activités dans le domaine de la première intervention (circulation routière, police judiciaire) ■ Diriger des engagements de police ■ Remplacer le chef de l'Arrondissement II de Gendarmerie ■ Etre prêt à occuper des responsabilités dans le maintien de l'ordre ■ Servir au détachement d'honneur de la Police cantonale ■ Participer à des commissions de travail cantonales et intercantionales

Votre profil

■ Certificat ou brevet fédéral de policier ■ Plusieurs années d'expérience dans un corps de police ■ Sens de l'organisation et de la planification ■ Expérience dans la conduite d'une unité de gendarmerie et/ou d'intervention ■ Très bonne connaissance de l'organisation du corps de la Police cantonale ■ Sens développé des relations humaines et de la communication ■ Flexibilité, autonomie et grande disponibilité ■ Faculté d'adaptation, grande capacité de travail et très bonne résistance au stress ■ Esprit d'analyse et de synthèse permettant des prises de décision immédiates et proportionnées ■ Aisance rédactionnelle ■ Très bonne culture générale

Langue maternelle

Française avec de bonnes connaissances de la deuxième langue officielle

Entrée en fonction

De suite ou à convenir

Cahier des charges et traitement

Le Commandant de la Police Cantonale (tél. 027 606 59 06) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services écrites accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats et d'une photo, sont à adresser au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **6 mai 2016** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 22 avril 2016

da/cg - DFS